

AR PREFECTURE

017-200041523-20210329-DEC125_2021-AU
Reçu le 29/03/2021

H A U T E



SAINTONGE

Subventions

Décision n° 125 / 2021
AB

COMMUNAUTE DES COMMUNES
DE LA HAUTE SAINTONGE

Extrait du registre de décisions du Président

En vertu de la délibération n° 37 du 15 juillet 2020 du Conseil Communautaire délégrant au Président une partie des attributions de l'organe délibérant (*point 1 : autoriser les demandes de subventions au profit de la Communauté des Communes de Haute Saintonge et approuver les plans de financement correspondants en conformité avec les autorisations budgétaires*).

Le Président de la Communauté de Communes de la Haute-Saintonge décide de signer une convention relative à une aide financière, avec le Département de la Charente-Maritime, dans le cadre de la Convention Territoriale d'Exercice Concerté.

Cette convention visant à renouveler le matériel informatique et à acquérir du mobilier pour la Médiathèque de la Haute-Saintonge, alloue à la CDCHS une subvention d'un montant de 5 127 €.

Fait à Jonzac,
Le 29 MARS 2021

Le Président
Claude BELOT

Communauté de Communes
de la Haute - Saintonge
7, rue Taillefer - CS 70002
17501 JONZAC Cedex